

Service Parisien de Santé Environnementale

☎ 01 44 97 87 87
📠 01 44 97 87 55

AFFAIRE N° 2019 0335

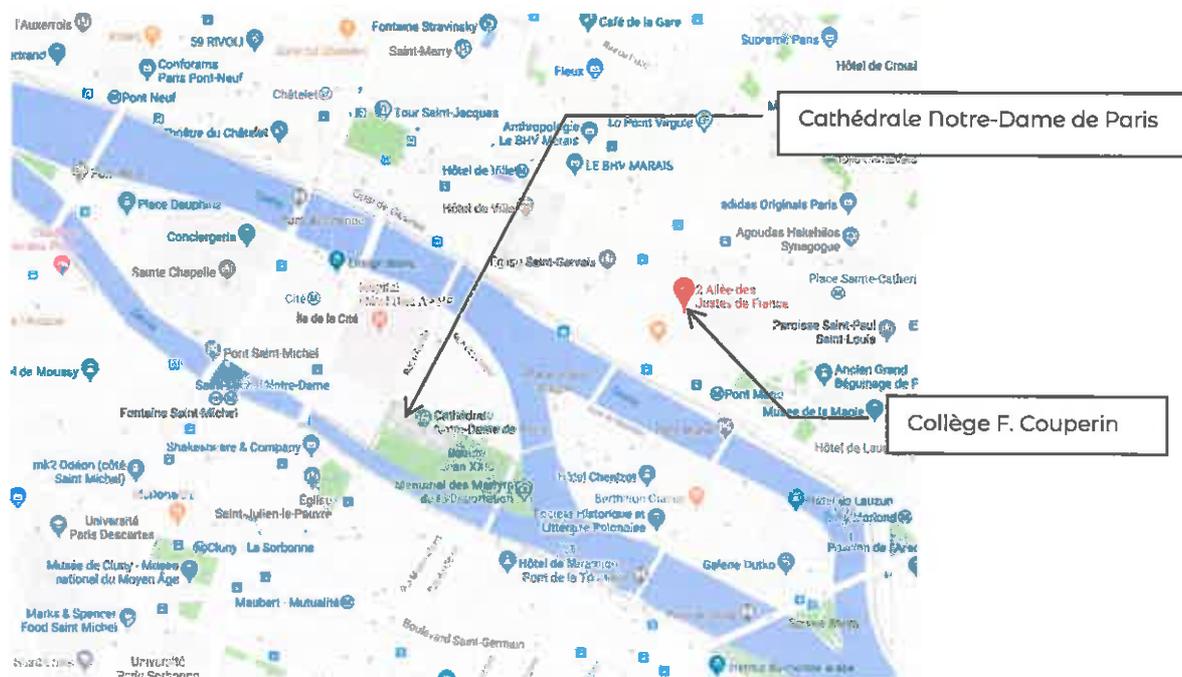
LIEU ETUDIE : Collège François Couperin - 2 allée des Justes 75004 Paris

INTERVENTION DU : 22 mai 2019 à 11h30

RAPPORT DU : 23 mai 2019

Prélèvements et analyses du plomb acido-soluble dans les poussières au sol à l'intérieur et l'extérieur

Localisation géographique de l'établissement :



Informations relevées lors de l'intervention :

- Aucuns travaux n'ont été réalisés récemment dans l'établissement.
- Le nettoyage est effectué quotidiennement par lingette humide et une fois par semaine avec la serpillère sur les sols. La cour est nettoyée quotidiennement par balayage et une raclette est utilisée pour enlever l'excédent d'eau lors de fortes pluies.

PRELEVEMENTS ET RESULTATS D'ANALYSE

La méthodologie de mesure du plomb dans les poussières au sol est réalisée selon la norme NF X 46-032. Le prélèvement des poussières est effectué à l'aide de lingettes, suivi par l'analyse qui comprend une phase d'extraction du plomb acido-soluble suivie par le dosage par spectrométrie d'absorption atomique. Les résultats d'analyse sont exprimés en microgrammes par mètre carré ($\mu\text{g}/\text{m}^2$) de surface.

Nom de l'opérateur du prélèvement : F. Montagne

Marque et Numéro de lot de la lingette : Prodene Aseptil 08 B221 exp 02/2020

Surface du gabarit : (0.40 x 0.25) m^2

Date de prélèvement des échantillons : 22 mai 2019

Date de l'analyse des échantillons : 23 mai 2019

Un échantillon témoin a été effectué : Témoin $<50 \mu\text{g}/\text{m}^2$

Tableau 1 : résultats d'analyses des prélèvements à l'intérieur des locaux

Référence de l'échantillon	Lieu Localisation du prélèvement dans la pièce	Nature des parements	Propreté visuelle de la surface	Concentration surfacique en plomb acido-soluble ($\mu\text{g}/\text{m}^2$)	Observations
P1 190335/190522/013	Bâtiment administratif 2^{ème} étage Bureau Intendance Centre	Linoléum	Propre	< 50	
P2 190335/190522/014	Bâtiment administratif RDC Salle de permanence Centre	Carrelage	Propre	< 50	
P3 190335/190522/015	Bâtiment neuf 3^{ème} étage Salle 31 Centre	Linoléum	Propre	< 50	

Référence de l'échantillon	Lieu Localisation du prélèvement dans la pièce	Nature des parements	Propreté visuelle de la surface	Concentration surfacique en plomb acido-soluble ($\mu\text{g}/\text{m}^2$)	Observations
P4 190335/190522/016	Bâtiment ancien côté G. L'Asnier 3^{ème} étage Salle 34 Centre	Parquet	Propre	< 50	
P5 190335/190522/017	Bâtiment ancien côté Allée des Justes 2^{ème} étage Salle 27 Centre	Parquet	Propre	< 50	
P6 190335/190522/018	Bâtiment ancien côté G. L'Asnier 2^{ème} étage Salle 25 Arrière de la classe	Parquet	Propre	< 50	
P7 190335/190522/019	Bâtiment neuf 2^{ème} étage Salle 22 Centre	Linoléum	Propre	< 50	
P8 190335/190522/020	Bâtiment ancien côté G. L'Asnier 1^{er} étage Salle 12 Centre	Parquet	Propre	< 50	
P9 190335/190522/021	Bâtiment ancien à l'angle des 2 ailes 1^{er} étage Salle des professeurs Centre	Linoléum	Propre	< 50	

Référence de l'échantillon	Lieu Localisation du prélèvement dans la pièce	Nature des parements	Propreté visuelle de la surface	Concentration surfacique en plomb acido-soluble ($\mu\text{g}/\text{m}^2$)	Observations
P10 190335/190522/022	Bâtiment ancien côté Allée des Justes 1^{er} étage Salle 14 Centre	Carrelage	Propre	< 50	
P11 190335/190522/023	Bâtiment neuf 1^{er} étage CDI Centre	Linoléum	Propre	< 50	
P12 190335/190522/024	Bâtiment Miron RDC Préau salle polyvalente Centre	Parquet	Propre	< 50	
P13 190335/190522/025	Bâtiment Miron 1^{er} étage Salle 22 Centre	Parquet	Propre	< 50	
P14 190335/190522/026	Bâtiment neuf RDC Réfectoire Centre	Linoléum	Propre	< 50	
P15 190335/190522/027	Bâtiment ancien côté G. L'Asnier RDC Gymnase Centre	Parquet	Propre	< 50	

Référence de l'échantillon	Lieu Localisation du prélèvement dans la pièce	Nature des parements	Propreté visuelle de la surface	Concentration surfacique en plomb acido-soluble ($\mu\text{g}/\text{m}^2$)	Observations
P16 190335/190522/028	Bâtiment ancien côté Allée des Justes Sous-sol Gymnase Centre	Parquet	Propre	< 50	
P17 190335/190522/029	Bâtiment ancien côté Allée des Justes RDC Préau principal Centre	Carrelage	Propre	73	
P18 190335/190522/030	Bâtiment ancien côté Allée des Justes RDC Loge gardienne Centre	Carrelage	Propre	< 50	
P19 190335/190522/031	Bâtiment ancien côté Allée des Justes RDC Local A.E.D Centre	Linoléum	Propre	53	
P20 190335/190522/032	Bâtiment ancien côté Allée des Justes 1er étage Local des Agents Centre	Parquet	Propre	< 50	
P21 190335/190522/033	Bâtiment ancien côté Allée des Justes RDC Bureau du CPE Centre	Carrelage	Propre	< 50	

Tableau 2 : résultats d'analyses des prélèvements à l'extérieur

Référence de l'échantillon	Lieu Localisation du prélèvement dans la pièce	Nature des parements	Propreté visuelle de la surface	Concentration surfacique en plomb acido-soluble ($\mu\text{g}/\text{m}^2$)	Observations
P22 190335/190522/034	Cour de récréation Centre	Bitume	Poussiéreux	130	

3^{ème} étage

Plan détaillé masqué afin de préserver la confidentialité des accès aux bâtiments.

2^{ème} étage

Plan détaillé masqué afin de préserver la confidentialité des accès aux bâtiments.

Plan détaillé masqué afin de préserver
la confidentialité des accès aux bâtiments.

Plan détaillé masqué afin de préserver
la confidentialité des accès aux bâtiments.

CONCLUSION

En conclusion, 22 prélèvements ont été réalisés sur site le 22 mai 2019.

Les concentrations surfaciques en plomb des prélèvements de poussières sont très inférieures au seuil de 1000 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ (arrêté du 12/05/2009 relatif au contrôle des travaux en présence de plomb réalisés en application de l'article L. 1334-2 du code de la santé publique).

À l'intérieur, toutes les concentrations relevées dans les locaux sont inférieures à 70 $\mu\text{g}/\text{m}^2$, hormis le prélèvement (P17) correspondant au sol du préau principal au rez-de-chaussée qui est à 73 $\mu\text{g}/\text{m}^2$.

La valeur 70 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ est citée comme repère par référence au seuil d'intervention rapide défini dans l'annexe 4 de l'instruction n°DGS/EA1/EA2/EA3/EA4/2016/283 du 21 septembre 2016 relative au dispositif de lutte contre le saturnisme infantile et de réduction des expositions.

À l'extérieur, la concentration au centre de la cour (P22) est de 130 $\mu\text{g}/\text{m}^2$.

Nom et signature du technicien	Nom et signature de l'ingénieur
F. MONTAGNE 	S. DOMSIC 